

LA GESTION DU BARRAGE DE LA VILLE HATTE PAR LE SDAEP22



POUR LA PRODUCTION D'EAU POTABLE

Le barrage de la Ville Hatte, situé à Pléven, est le premier des 3 barrages construits par le Conseil Général (ex-Conseil Départemental) dans les années 70-80 pour organiser la gestion de la ressource en eau pour le territoire costarmoricain. Il a été transféré le 1^{er} juillet 2018 au **Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable des Côtes d'Armor (SDAEP22)** qui œuvre au niveau départemental pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable. Le volume total de la retenue est de 11,5 millions de m³ pour une superficie de 180 ha : il s'agit de **la plus importante réserve du département destinée à la production d'eau potable**. Chaque année, quelques 12 millions de mètres cubes sont prélevés dans la retenue de l'Arguenon pour approvisionner l'usine de potabilisation du SMAP construite en 1972 et qui **alimente plus de 220 000 personnes**.



POUR LA GESTION DE CRUE

Le barrage remplit aussi partiellement une fonction de gestion de crue pour laquelle il n'a toutefois pas été conçu : la protection de l'aval contre les inondations.

En outre, il est sollicité lors des grandes marées afin d'éviter la **concomitance des gros débits de l'Arguenon avec la mer** sur les quais de Plancoët (risque d'inondation si débit Arguenon > 2 m³/s).

Le barrage est équipé de deux évacuateurs de crues pouvant libérer 260 m³/s. **Le risque inondation à l'aval de l'ouvrage débute à 20 m³/s...** et les débits hivernaux en entrée de retenue ont déjà été mesurés plusieurs fois entre 40 et 60 m³/s ! A titre d'exemple, le barrage a évité une inondation en février 1978, mai 1984, juin 1993 et décembre 1999, mais malheureusement pas en février 2010 et 2014. **Avec le dérèglement climatique déjà présent et qui tend à s'aggraver, le risque va inévitablement augmenter !**

RÉDUIRE SA CONSOMMATION D'EAU, C'EST PAS LA MER A BOIRE !



EN BRETAGNE AUSSI, L'EAU DEVIENT RARE. ECONOMISONS L'EAU.

Pour plus d'infos sur les éco-gestes : <https://www.dinan-agglomeration.fr/Environnement-developpement-durable/Eau-et-assainissement/Eau-potable/Reduire-sa-consommation-d-eau>

La qualité de l'eau sur 3 mois à l'Usine de Pléven

JANVIER À MARS 2023	VALEUR LA PLUS ÉLEVÉE AVANT TRAITEMENT	VALEUR LA PLUS ÉLEVÉE APRÈS TRAITEMENT	VALEUR MOYENNE APRÈS TRAITEMENT
NITRATES	47 mg/l	31 mg/l	27 mg/l
S-MÉTOLACHLORE (DÉSHERBANT AGRICOLE)	<0,02 µg/l	<0,02 µg/l	<0,02 µg/l
ESA-MÉTOLACHLORE (issu de la dégradation du métolachlore)	0,66 µg/l	0,12 µg/l	0,055 µg/l

Nitrates en mg/L : 0 à 50 (vert), 50-100 (orange), supérieur à 100 (rouge)
S-métolachlore/ESA-métolachlore en µg/L : 0 à 0,1 (vert), 0,1 à 2 (orange), supérieur à 2 (rouge)
Source : Contrôle officiel du Ministère de la Santé (ARS Pôle - Environnement ; St Brieuc)

CE DOCUMENT A ÉTÉ IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

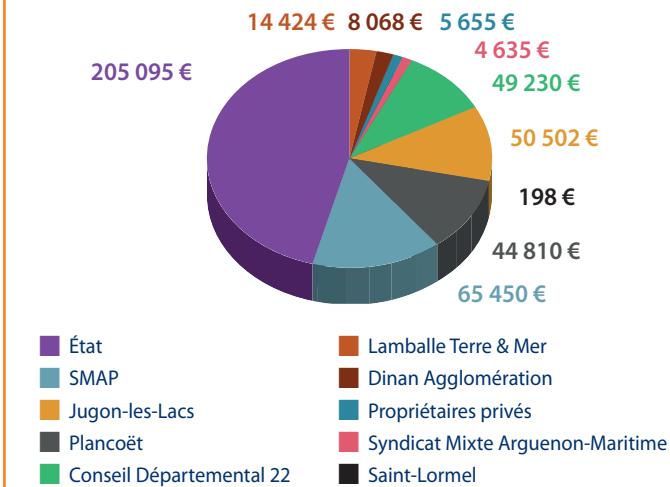
L'eau'bservatoire

DU SAGE ARGUENON - BAIE DE LA FRESNAYE

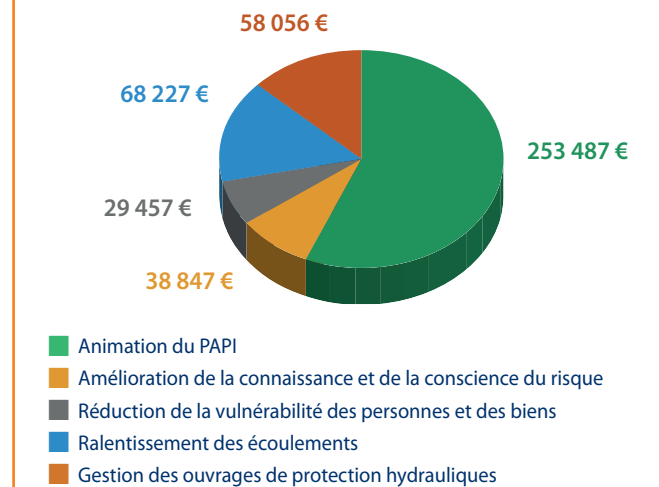
LE PROGRAMME D'ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS (PAPI) DU BASSIN VERSANT DE L'ARGUENON

Démarré en janvier 2017, le PAPI du bassin versant de l'Arguenon, animé par le Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre à la demande de l'Etat, s'achève en décembre 2023. Le montant total des coûts engagés sur 7 ans est d'environ 448 070 € (au 1^{er} juin 2023). L'occasion de faire le bilan sur les actions réalisées dans le cadre de ce programme et la suite à donner.

RÉPARTITION DES COÛTS ENGAGÉS PAR MAÎTRE D'OUVRAGE



RÉPARTITION DES COÛTS ENGAGÉS PAR AXE



QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS RÉALISÉES PAR LES DIFFÉRENTS MAÎTRES D'OUVRAGE

1 Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

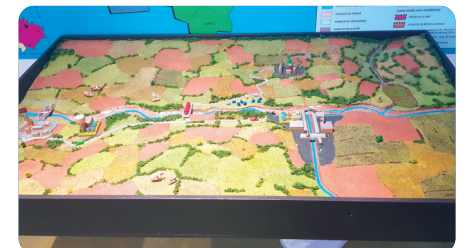
Pose de repères de crue, qui indiquent le niveau des plus hautes eaux observées des crues historiques, installés à Jugon-les-Lacs, Plancoët et Saint-Lormel.



Création de sentiers d'interprétation, avec installation de panneaux pédagogiques sur le thème des inondations à Jugon-les-Lacs et Plancoët.



Sensibilisation des scolaires et du grand public à l'aide d'une maquette inondation (près de 1 800 élèves de primaires et collèges, et leurs accompagnateurs).



2 Alerte et gestion de crise



Réalisation d'exercices de gestion de crise inondation avec les communes de Jugon-les-Lacs et Plancoët, pour tester et améliorer leurs plans communaux de sauvegarde (PCS).

3 Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens



Diagnostics de vulnérabilité des biens d'habitations et des locaux d'entreprises, suivis de travaux de réduction de la vulnérabilité (installation de barrières anti-inondation sur les ouvertures, réhausse de prises électriques, installation de clapets anti-retour sur les eaux usées, ...).

4 Ralentissement des écoulements

Etude de réhabilitation du Petit Etang de Jugon-les-Lacs en tant que bassin de surstockage, pour optimiser la gestion des niveaux d'eau dans cette zone d'expansion de crue.



Elaboration d'un modèle hydraulique, pour mieux comprendre le comportement hydraulique du bassin versant en fonction de différents paramètres (pluie, débit, coefficients de marée, ...).



Promotion de nouvelles pratiques d'entretien des fossés, pour sensibiliser aux techniques de curage des fossés permettant de limiter l'érosion et de réduire la vitesse d'écoulement de l'eau dans le fossé. Ici, une méthode de curage en tiers bas du fossé pour préserver la végétation du talus (stabilité et biodiversité préservés).



5 Gestion des ouvrages de protection hydrauliques

Etude préalable à l'optimisation du barrage anti-marée de Plancoët, pour définir des solutions à mettre en œuvre pour optimiser son fonctionnement.

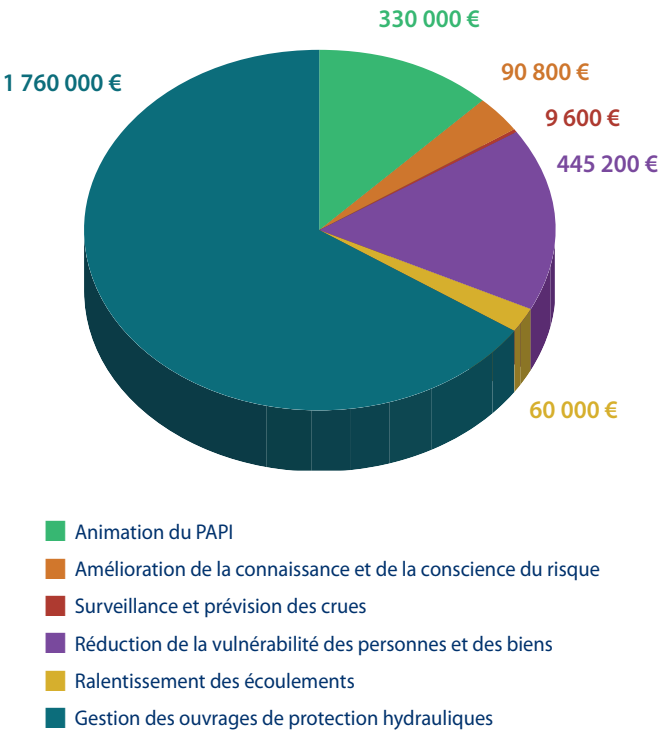


LE PAPI « DE TRAVAUX » 2024-2029

Les maîtres d'ouvrages et partenaires du PAPI Arguenon ont unanimement décidé de poursuivre la démarche à travers la mise en œuvre d'un second programme, dit PAPI « de travaux ». Ce dernier permettra notamment de faire suite aux études menées dans le cadre du premier programme par le biais de travaux d'aménagement, de poursuivre les actions

de sensibilisation et d'animations auprès des scolaires et du grand public, ou encore d'engager de nouvelles actions de prévention des inondations. Ce PAPI « de travaux », également coordonné par le Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre, comprendra 32 actions, pour un coût prévisionnel global de 2 695 600 €.

RÉPARTITION DES COÛTS PRÉVISIONNELS (2024-2029)



MAÎTRES D'OUVRAGES ET PARTENAIRES DU PAPI « DE TRAVAUX »

- Etat
- Conseil Départemental des Côtes d'Armor
- EPCI
 - Dinan Agglomération
 - Lamballe Terre & Mer
- Communes
 - Bourseul
 - Créhen
 - Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle
 - Plancoët
 - Saint-Cast-le-Guildo
 - Saint-Lormel
- Syndicats
 - Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable des Côtes d'Armor
 - Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre
- Commission Locale de l'Eau du SAGE Arguenon – Baie de la Fresnaye

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS PRÉVUES

- Actions de sensibilisation des scolaires et du grand public, pour faire perdurer la culture du risque ;
- Installation d'un dispositif de mesure de débit à hauteur de la commune de Plancoët, pour l'amélioration de la gestion de crise ;
- Réalisation d'exercices de gestion de crise, pour préparer les communes à réagir en cas de crise réelle ;
- Diagnostics de vulnérabilité des biens d'habitation et des locaux d'entreprise, suivis de travaux de réduction de

- la vulnérabilité, pour protéger les personnes et les biens des inondations ;
- Installation d'échelles limnimétriques, pour une lecture directe du niveau des cours d'eau à des endroits stratégiques ;



- Etude de ruissellement à l'échelle du bassin versant, pour mieux connaître ce phénomène sur le territoire ;
- Travaux d'optimisation du barrage anti-marée de Plancoët, pour conforter l'ouvrage et améliorer son fonctionnement ;
- Travaux de confortement de la digue de la Petite Chaussée et Etude préalable à l'optimisation du fonctionnement des clapets de la Grande Chaussée à Jugon-les-Lacs, pour renforcer ces ouvrages.

Au 1^{er} juin 2023, environ 30 actions du PAPI sont finalisées. Une dizaine sont encore engagées, et s'achèveront au 31 décembre 2023. Ces dernières concernent majoritairement des actions d'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque (animations scolaires, information préventive...), ou bien des études importantes (étude d'optimisation du barrage anti-marée de Plancoët). Ce premier PAPI du bassin versant de l'Arguenon donnera suite à un second PAPI, dit « de travaux », qui démarrera en janvier 2024, pour une durée de 6 ans.